



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE N° ODI 1510 (rév.1)

OPERATEUR EN DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Nom *Monsieur Nicolas MAES*

Numéro identification *1510*

CERTIGAZ atteste que la personne ci-dessus dénommée est certifiée pour ses capacités à réaliser des diagnostics pour les secteurs ci-dessous.

Secteurs :	Installations intérieures d'électricité	Installations intérieures de Gaz	Performance énergétique
Certificat délivré jusqu'au :	29 janvier 2014	29 janvier 2014	10 mars 2014

Cette personne est compétente pour délivrer des diagnostics dans les secteurs concernés conformément à l'article R.271-1 du décret n°2006-1114 du 05 septembre 2006.

Le suivi de sa compétence est réalisé conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.

La liste à jour des titulaires de la certification selon les secteurs de compétence est disponible au FCBA et à CERTIGAZ et est accessible sur le site Internet www.lescertificateursassocies.fr

Les certificats concernant les diagnostics complémentaires (Plomb, Amiante et Termites) sont délivrés par le FCBA.



CERTIGAZ
62, rue de Courcelles 75008 Paris
Tél. 01 44 01 87 61 Fax. 01 44 01 87 90

CERTIGAZ
Le Directeur Général

Fait à Paris le : 10 mars 2009


Yannick ONFROY